

Mercredi 11 juillet

Réf. : 100.18 - PRESSE

ÉLECTION DES DÉPUTÉS EUROPÉENS INFORMATION AUX ÉLECTEURS

L'année 2019 verra se dérouler l'élection des députés au Parlement Européen. Afin d'être inscrit dans le bureau de vote le plus proche de votre domicile et de recevoir les différents documents électoraux, le service élections de la mairie d'Alès vous invite à procéder dès maintenant à la rectification de votre adresse sur les listes électorales.

Vous avez la possibilité d'effectuer cette démarche de différentes manières :

> **directement à Mairie Prim', 11, rue Michelet, muni de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois,**

> **par courrier à l'adresse suivante :**

**Monsieur le Maire
Service Élections
Place de l'Hôtel de ville
BP 40345
30115 ALÈS cedex**

en joignant la copie de votre carte nationale d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois.

> **ou faire la démarche administrative en ligne sur internet depuis le site officiel :**

**ales.fr puis onglet «mes démarches»
OU
service-public.fr puis cliquer sur «papiers - citoyenneté»**

Contact service élections : 04 66 56 43 73 ou elections@ville-ales.fr